

Image not found or type unknown



Tiers digne de confiance comment resilier [nom de famille effacé]

Par **boutahar**, le **19/05/2009** à **15:24**

Bonjour,
Ayant eu un tiers digne de confiance sur ma niece âgée aujourd'hui de 15 ans je souhaiterais que celle ci s'arrête. Les raisons sont que les problèmes grandissent avec elle, nous l'avons depuis 8 ans. Dernièrement nous nous sommes aperçus que la nuit elle rejoint ses copains en passant par la fenêtre les gendarmes sont intervenus et travaillant mon mari et moi travaillons la nuit. Il y a eu d'autres problèmes à part ça. Mon couple vole en éclat car elle ne peut s'intégrer et refuse toute éducation et autorité. Merci de me répondre et comment dois-je faire pour que cela soit rapide.
Cordialement
Mme Malika B.

Par **lameg**, le **29/09/2009** à **16:20**

Bonjour,
Je suis dans votre cas et pour arrêter le TDC il faut faire un courrier au juge des enfants et lui expliquer votre cas, je pense qu'il vous convoquera et il prendra ensuite la décision de placer votre nièce en foyer d'accueil ou en famille d'accueil ; surtout ne baissez pas les bras, courage.
lameg